



Toulouse, le 25 octobre 2011

Lettre aux adhérents et aux membres du réseau ANPAEJ

Chers collègues,

Dans les suites du séminaire du 23 juin dernier « **Plaidoyer pour une politique publique en faveur du bien être des jeunes** » (1) ;

Et sur la base de la plateforme rédigée par l'inter réseaux ANPAEJ / FESJ /ANMDA : « **Contribution pour une politique ambitieuse en faveur du bien-être social, psychique et physique des jeunes** » (2) ;

Nous avons rencontré les différents ministères chargés de la jeunesse (3) : Cohésion Sociale ; Santé ; Education nationale ; et Logement en tant que gestionnaire du **BOP 177**.

Nous avons formalisé l'intention de notre démarche dans un texte : « **Position et Propositions de l'Inter-Réseaux** » (4).

La situation actuelle est la suivante :

- La dotation nationale pour les PAEJ et ESJ est de **5 M€ pour 2012**, contre 7,4 M€ en 2011 et 9,7 en 2010. Soit une baisse de 50% des financements de la Cohésion Sociale sur 3 ans.
- Les enveloppes ont été notifiées aux Régions (DRJSCS) **fin octobre**, et seront réparties entre les départements (DDJSCS) **début novembre**. Chacun de ces niveaux est libre de l'affectation de ses crédits (fongibilité).
- Pour rappel, les priorités du financement du BOP 177 vont aux structures d'hébergement et à l'urgence (missions obligatoires), les PAEJ et ESJ font partie du « facultatif » de plus, ils ne sont pas soutenus par une volonté politique forte.

Au niveau pratique pour sauvegarder vos financements :

Nous vous engageons à solliciter dès maintenant les interlocuteurs de votre département, et à vous appuyer sur la délégation régionale de l'ANPAEJ pour faire également une démarche au niveau de la Région.

Au niveau politique pour appuyer les démarches faites au niveau national :

Nous vous engageons à interpeller vos élus : Députés et Sénateurs pour qu'ils repercutent nos préoccupations au niveau des assemblées en interrogeant le gouvernement.

Pour vos démarches, vous pouvez vous appuyer sur les productions de l'ANPAEJ (textes et le logo).

Merci de nous faire retour des résultats de vos démarches pour que nous puissions maintenir la pression au niveau national.

N'hésitez pas à nous solliciter.

Pour le Bureau, le Président
Marc Leray

ANPAEJ

Siège Social : 39 bis Rue de Cugnaux 31300 TOULOUSE

SIRET : 41948642800024 – N° de formation : 11770269117

Contacts : 05 61 42 91 91 – 06 75 21 70 93 ou 95 - anpaej-association@orange.fr - www.points-jeunes-association-nationale.fr